

# EIRL Arnaud BROUARD

*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique*

Association

## **COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES**

21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2022

# COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES

Association

**Siège social : 21 rue d'Iéna – CS 82407**

**16024 ANGOULEME Cedex**

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2022*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES à la fin de cet exercice.

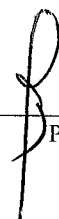
#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

---



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROYAN, le 13 juin 2023

**EIRL ARNAUD BROUARD**  
*Commissaire aux comptes*



**BILAN ACTIF**

020 1803

ACTIF		01/01/2022 au 31/12/2022		Durée : 12 Mois	Ex.2021-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement				
	Autres (1)	1 200 963,72	966 415,26	234 548,46	247 986,18
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	57 717,25	57 717,25		
	Autres	491 585,39	405 097,84	86 487,55	108 270,70
Immobilisations corporelles en cours	3 861,60		3 861,60		
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :					
Participations	5 000,00	5 000,00			
Créances rattachées à des participat.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	119,99		119,99	119,99	
<b>TOTAL I</b>	<b>1 759 247,95</b>	<b>1 434 230,35</b>	<b>325 017,60</b>	<b>356 376,87</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS :				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production:biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 748,28		6 748,28	15 686,21
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES	66 744,03		66 744,03	3 876,00
	CREANCES (3) :				
Créances usagers et cptes rattachés	914 568,30		914 568,30	561 056,22	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	159 209,09		159 209,09	77 531,49	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
INSTRUMENTS DE TRESORERIE					
DISPONIBILITES	2 024 276,65		2 024 276,65	2 089 143,98	
COMPTES REGUL	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	204 286,39		204 286,39	545 123,43
	<b>TOTAL II</b>	<b>3 375 832,74</b>		<b>3 375 832,74</b>	<b>3 292 417,33</b>
	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC. (III)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>5 135 080,69</b>	<b>1 434 230,35</b>	<b>3 700 850,34</b>	<b>3 648 794,20</b>
(1) Dont droit au bail	.....				
(2) Dont à moins d'un an	.....				
(3) Dont à plus d'un an	.....				
(4) Dont à plus d'un an	.....				

**BILAN PASSIF** AVANT REPARTITION

020 1803

<b>PASSIF</b>		01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
<b>FONDS PROPRES</b>	FONDS PROPRES :		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	156 770,39	156 770,39
	ECART DE REEVALUATION (sur biens sans droit de reprise)		
	RESERVES :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	112 881,15	112 881,15
	Réserves réglementées		
	Autres	689 664,82	689 664,82
	REPORT A NOUVEAU	194 000,76	-8 730,98
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-36 986,11	202 731,74
	AUTRES FONDS PROPRES :		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE			
ECART DE REEVALUATION (sur biens avec droit de reprise)			
DROITS DES PROPRIETAIRES (Commodat)			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	97 374,76	73 917,81	
PROVISIONS REGLEMENTEES			
<b>TOTAL I</b>	<b>1 213 705,77</b>	<b>1 227 234,93</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>	FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
	FONDS DEDIES SUR AUTRES RESSOURCES		
<b>TOTAL II</b>			
<b>PROVISIONS</b>	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES	598 298,00	655 032,00
<b>TOTAL III</b>	<b>598 298,00</b>	<b>655 032,00</b>	
<b>DETTES (1)</b>	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)		18 838,15
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	893 905,17	832 053,26
	DETTES DES LEGS OU DONATIONS		
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	536 522,68	549 374,09
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES			
AUTRES DETTES	27 365,66	77 745,09	
<b>REGUL</b>	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	431 053,06	288 516,68
	<b>TOTAL IV</b>	<b>1 888 846,57</b>	<b>1 766 527,27</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>		<b>3 700 850,34</b>	<b>3 648 794,20</b>
(1) Dont à plus d'un an .....			
Dont à moins d'un an .....			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques .....			
(3) Dont à plus d'un an .....			
Dont à moins d'un an .....			

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE**

020 1803

RUBRIQUES	01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Cotisations		
Ventes de marchandises	8 057,97	10 436,08
Production vendue (biens et services)	220 409,37	222 487,90
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>228 467,34</b>	<b>232 923,98</b>
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 039 590,33	4 735 283,96
Produits de tiers financeurs	123 982,19	144 346,42
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	102 665,73	45 910,09
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (X)		
Autres produits	1 461 773,57	1 051 689,91
<b>TOTAL I</b>	<b>6 956 479,16</b>	<b>6 210 154,36</b>
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	5 960,59	6 640,38
Variation de stock	8 937,93	-4 403,47
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	2 938 474,83	2 231 487,73
Impôts, taxes et versements assimilés	262 890,84	239 493,20
Salaires et traitements	2 457 950,09	2 286 307,78
Charges sociales	895 876,06	869 581,76
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	168 013,05	209 676,92
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		70 302,00
Subventions accordées par l'association		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (XI)		
Autres charges	284 671,54	131 831,06
<b>TOTAL II</b>	<b>7 022 774,93</b>	<b>6 040 917,36</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-66 295,77</b>	<b>169 237,00</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs .....		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs .....		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir





## ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS			
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	1 093 646	107 318		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants ]				
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants ]				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	[ Dont Composant ]				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [ Dont Composant ]	57 717			
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers	23 676			
		Matériel de transport	11 864			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	430 571	25 474		
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours			3 862		
Avances et acomptes						
<b>TOTAL III</b>		523 828	29 336			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		5 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		120			
	<b>TOTAL IV</b>		5 120			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>			1 622 594	136 654		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>		1 200 964		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			57 717	
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers			23 676	
		Matériel de transport			11 864	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			456 046	
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				3 862	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL III</b>				553 165		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			5 000		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			120		
	<b>TOTAL IV</b>			5 120		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>				1 759 249		



**ETAT DES AMORTISSEMENTS**

<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)</b>					
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>							
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		<b>850 660</b>	<b>121 939</b>		<b>972 599</b>		
<b>Terrains</b>							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		57 717			57 717		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	21 983	662		22 645		
	Matériel de transport	11 864			11 864		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	323 994	45 412		369 405		
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL III</b>		<b>415 558</b>	<b>46 074</b>		<b>461 632</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>1 266 218</b>	<b>168 013</b>		<b>1 434 231</b>		
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements <b>TOTAL I</b>							
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>							
<b>Terrains</b>							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst. gales, agenc et am. des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL III</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>							
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
<b>CADRE C</b>							
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		120	120		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients		914 568	914 568		
	Créance représentative de titres prêtés [ Provision pour dépréciation antérieurement constituée ]					
	Personnel et comptes rattachés		17 992	17 992		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 268	6 268		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée		684	684	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				
		Divers				
	Groupe associés					
Débiteurs divers		201 009	201 009			
Charges constatées d'avance		204 286	204 286			
<b>TOTAUX</b>		<b>1 344 927</b>	<b>1 344 927</b>			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles						
Autres emprunts obligatoires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine					
	à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés		893 905	893 905			
Personnel et comptes rattachés		238 969	238 969			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		242 449	242 449			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		48 341	48 341		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés		6 764	6 764		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupe et associés						
Autres dettes		27 366	27 366			
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance		431 053	431 053			
<b>TOTAUX</b>		<b>1 888 847</b>	<b>1 888 847</b>			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contactés auprès des associés personnes physiques		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	18 838			

### DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges payees d'avance	205 453,54	
486010 Charges payees d'avance v	356,94	
487000 Produits constatés d'avan		99 442,13
487012 Participation velodyssee		153 128,73
487013 Participation flovelo v92		3 575,97
487020 Pca / accueils velos		4 627,00
487021 Part.destination atlantiq		26 298,02
487022 Pca/experience cognac		143 981,21
<b>TOTAL</b>	<b>205 810,48</b>	<b>431 053,06</b>
<b>TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>205 810,48</b>	<b>431 053,06</b>

### DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

LIBELLE	MONTANT
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
418100 Usagers prod. non enc. fa	275 627,57
418210 Com s/depot vente vds	1 459,66
<b>TOTAL</b>	<b>277 087,23</b>
AUTRES CREANCES	
409800 Avoirs a recevoir	105 300,74
438701 Org.sociaux produits a re	1 480,94
468701 Ind.sec.soc./prev. a rece	255,62
<b>TOTAL</b>	<b>107 037,30</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>384 124,53</b>

### DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408200 Autres fris. fact. non par	495 054,16
<b>TOTAL</b>	<b>495 054,16</b>
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provision pour conges	259 243,36
428600 Charges de personnel a pa	24 759,00
438600 Fap ch.soc. prov/prime an	13 617,00
438612 Fap ch. soc. prov/cp.	99 510,63
438633 Cotisation formation	9 885,65
438635 Taxe d'apprentissage	154,05
438636 Formation continue / vds	1 783,87
438637 Fap agefiph	5 100,00
<b>TOTAL</b>	<b>414 053,56</b>
AUTRES DETTES	
419800 Avoir a etablir	8 620,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 620,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>917 727,72</b>

### VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE (1)
Cadres	17,00	
Agents de maîtrise et techniciens	48,00	1,00
Employés		
Ouvriers		
Apprentis		
<b>TOTAL</b>	<b>65,00</b>	<b>1,00</b>

(1) Le personnel mis à disposition de l'entreprise comprend  
- le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté

Commentaires :

Conformément à l'article 20 de la loi 206-586 du 23/05/2006, les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ont perçu une rémunération globale de 303 001.02 €.

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

RUBRIQUES	MONTANT
<b>PRODUITS</b>	
Bénévolat	
Prestations en nature	112 330,00
Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>112 330,00</b>
<b>CHARGES</b>	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	88 330,00
Personnel bénévole	24 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>112 330,00</b>

Le Département de la Charente a mis à disposition à titre gracieux pour le Comité Départemental du Tourisme des Charentes les moyens logistiques suivants :

73 998 € -> Locaux, entretien et assurance

12 489 € -> Charges locatives

540€ -> Entretien des locaux

1 303€ -> Travaux d'imprimerie

24 000€ -> Chef de projet Flow Vélo - 50% du temps mis à disposition



### Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	156 770				156 770
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	802 546				802 546
Report à nouveau	-8 731	202 731			194 000
Excédent ou déficit de l'exercice	202 731	-202 731		36 986	-36 986
Situation nette	1 153 316			36 986	1 116 330
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	73 918		49 816	26 359	97 375
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 227 234</b>		<b>49 816</b>	<b>63 345</b>	<b>1 213 705</b>

*P*

# EIRL Arnaud BROUARD

*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique*

Association

## **COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES**

21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2022

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

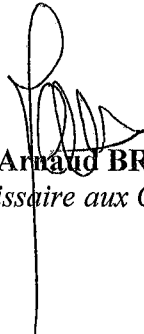
Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Royan, le 13 juin 2023.

  
**EIRL Arnaud BROUARD**  
*Commissaire aux Comptes*